

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Circulaire du 11 mars 2008 relative à la déclinaison ultramarine des objectifs 2008
en matière de sécurité intérieure**

NOR : INTC0800060C

Référence : circulaire NOR: INTC0800053C du 4 mars 2008

La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales à Madame et Messieurs les préfets et hauts commissaires des départements et collectivités d'outre-mer (pour attribution) ; Monsieur le directeur général de la police nationale ; Monsieur le directeur général de la gendarmerie nationale ; Madame la secrétaire générale du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (pour information).

Ma circulaire visée en référence vous a exposé les objectifs et priorités d'actions que j'ai assignés dans le domaine de la sécurité à l'ensemble du territoire national, métropolitain comme ultramarin, pour l'année 2008.

Les orientations stratégiques qui y sont développés ont toute leur pertinence en outre-mer, notamment pour ce qui est de la lutte contre les violences aux personnes, contre le trafic de drogue, et contre les réseaux qui entretiennent les économies souterraines.

Ces thèmes s'imposent dans chaque département ou collectivité, tout comme le souci d'un lien police-population renforcé par le partenariat et l'efficacité du service rendu, ou encore le strict respect de la déontologie et l'amélioration de la qualité de l'accueil.

En termes de résultats chiffrés d'évolution de la délinquance, l'hétérogénéité des situations dans le domaine de la sécurité permet difficilement de fixer des données communes cohérentes à atteindre pour toute l'outre-mer. En particulier, l'importance de la lutte contre l'immigration irrégulière et son impact sur la délinquance révélée atténuent considérablement la possibilité de dégager partout un objectif de délinquance générale.

En revanche, il m'apparaît nécessaire, à la lumière des résultats de l'année passée, d'apporter, pour les départements et collectivités où les problèmes de délinquance sont prégnants, des précisions complémentaires sur les buts qu'ils doivent se fixer, afin de répondre le mieux possible à l'attente de la population locale pour davantage de tranquillité et de paix publiques.

1. Guadeloupe

En 2007, la Guadeloupe a enregistré une augmentation de 5,22 % de la délinquance générale hors police des étrangers. La hausse atteint même 6,35 % pour les violences faites aux personnes, qui représentent un fait sur cinq. Parallèlement, la délinquance de voie publique n'a que très peu évolué : - 0,44 %.

Une telle situation, notamment dans le domaine des violences, ne peut perdurer.

Sans ramener le problème à cette seule cause, la consommation excessive d'alcool et la toxicomanie sont pour beaucoup dans le déclenchement de ce type de violences. L'action devra donc se développer dans les deux domaines que sont la répression – avec la prise en compte judiciaire de tous les cas pouvant être portés à la connaissance des policiers et gendarmes – et la prévention, avec des actions de lutte contre les dépendances (alcool, drogues) et un partenariat renforcé avec les associations, notamment celles soutenant les femmes en difficulté.

Faire reculer de 300 agressions soit 7 %, la violence, afin de revenir au niveau de 2006, et de 800 faits la délinquance de proximité, correspondant à 8 %, constituera l'objectif de 2008.

Contre la délinquance organisée, j'ai décidé la création d'un GIR dédié au département. Dès sa mise en place, cette unité doit être engagée de façon déterminée dans la lutte contre les trafics et les fraudes massives. Il conviendra de veiller à la parfaite coopération transversale de tous les services concernés de l'Etat dans ses enquêtes, comme je l'ai rappelé dans mon instruction du 19 février.

2. Martinique

Malgré une baisse de la délinquance générale (- 1,6 %) et surtout de la délinquance de proximité (- 14,6 %), la Martinique, peu concernée par l'immigration irrégulière, a connu en 2007 une poussée de 7,6 % des violences aux personnes. La violence représente désormais 21 % des faits constatés.

L'analyse des causes est la même que dans le département de la Guadeloupe et les moyens engagés devront être identiques. L'objectif d'une baisse de 400 délits soit - 9 % des violences doit être impérativement atteint, simultanément à un nouveau recul de 5 % de la délinquance de voie publique (- 450 faits), et de 3 % de la délinquance générale (- 650).

Le GIR nouvellement créé doit être impliqué sans tarder selon les règles que j'ai édictées dans ma récente circulaire. Le domaine des stupéfiants dont la montée en puissance des faits révélés (+ 42 %) montre l'importance en Martinique, doit bénéficier d'un investissement tout particulier de cette nouvelle structure.

3. Guyane

Les bons résultats de 2007 se caractérisent, hors police des étrangers, par une diminution de 6,4 % de la délinquance générale, une baisse de 5,8 % des violences aux personnes et un effondrement de 25,6 % de la délinquance de proximité.

La violence, qui représente encore près du quart des faits portés à la connaissance des services, doit constituer un chantier prioritaire. Un nouveau recul de 150 faits soit 5 % est attendu, pour cette violence comme pour la délinquance de proximité (- 250 faits).

L'autre chantier d'envergure, déjà engagé, et qui doit bénéficier de tous les moyens, est la lutte contre l'orpaillage clandestin. Des moyens importants continueront d'être mobilisés sur cet objectif. Les résultats obtenus en 2007 (112 missions Anaconda, plus de 23 millions d'euros de matériels saisis ou détruits et 751 étrangers en situation irrégulière interpellés) attestent de l'ampleur de la tâche à accomplir. Le nouveau dispositif « Harpie » doit permettre d'accroître les destructions de sites illégaux et d'interpeller encore davantage d'étrangers en situation irrégulière.

4. Réunion

Avec un taux de criminalité inférieur à 40 %, et peu d'immigration irrégulière, la Réunion est de loin le département d'outre-mer le moins criminogène. En 2007, la délinquance y a de nouveau reculé (- 1,9 %) et la délinquance de proximité a fortement régressé (- 10,15 %).

L'augmentation de 8,3 % des affaires de violences faites aux personnes n'en est que plus notable. La violence constitue là aussi près de un cinquième des faits constatés. Elle doit être combattue avec détermination. L'objectif pour l'année 2008 est un recul minimal de 600 de ces faits, soit 10 %, en même temps qu'une baisse de 700 faits, soit 5 %, des délits de proximité et de 900 faits, soit 3 %, de la délinquance générale.

5. Mayotte

La police des étrangers a généré en 2007 les trois quarts des faits de délinquance recensés. Indépendamment de cette caractéristique première, le reste de la criminalité, même s'il se limite à 6 000 faits, a progressé de 19,2 %, tandis que la délinquance de proximité a augmenté de 21,4 % et que les violences ont fait un bond de 57,6 %.

Les causes d'une telle évolution devront être traitées de façon appropriée. Même si davantage de rébellions et violences à agents de la force publique sont constatées lors des interpellations d'étrangers en situation irrégulière, un tel décalage d'une année sur l'autre ne peut que difficilement s'expliquer par un brusque changement de comportement de la population.

L'analyse de ce phénomène et les conclusions opérationnelles qui en résulteront viseront à permettre un retour aux résultats chiffrés de 2006, soit un maximum de 5 100 faits hors police des étrangers, de 600 agressions et de 1 870 délits de proximité.

6. Nouvelle-Calédonie

Au cours de l'année 2007, la criminalité générale a reculé (- 4,84 %), tout comme la délinquance de proximité (- 8,37 %). Les violences aux personnes ont en revanche augmenté de 5,6 %.

Afin d'inverser cette tendance, un recul de 130 faits soit 7 % des violences, dont beaucoup sont liés à la consommation d'alcool, sera recherché en 2008, en même temps qu'une baisse de 300 faits, soit 5 %, des délits de proximité et de 400 faits, soit 3 %, de la délinquance générale.

Par ailleurs, la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants est une priorité nationale. Le recul de l'activité enregistré dans ce domaine (- 12,62 %) doit être rattrapé cette année, quand bien même l'année 2006 avait été marquée par une progression importante.

7. Polynésie française

Le bilan 2007 a démontré une forte poussée de la délinquance générale (+ 16,51 %), de la délinquance de proximité (+ 17,8 %) et des violences (+ 23,59 %).

Même si l'activité judiciaire a déjà été soutenue, avec une augmentation de 4,9 % des mis en cause et de 5,2 % des gardes à vue, un effort s'impose pour inverser cette tendance. Le retour aux données chiffrées de 2006, soit un maximum de 9 200 faits, 2 800 délits de voie publique et 1 500 agressions, doit constituer l'objectif permanent de l'année en cours.

La présente circulaire et celle plus générale du 4 mars, constituent le socle de vos stratégies locales de lutte contre la délinquance. Vous veillerez à en décliner la mise en œuvre en la conjuguant avec les instructions qui vous parviendront pour la lutte contre l'immigration irrégulière et contre l'insécurité routière.

MICHÈLE ALLIOT-MARIE